



Situation Sanitaire

en Nouvelle-Calédonie

2017

Principales structures de santé de la Nouvelle-Calédonie*



* Les structures et le personnel de santé à la disposition de la population calédonienne sont détaillés dans le chapitre II : **Les services de santé.**

** Les CHN de Koumac et Poindimié disposent d'une antenne médico-psychologique rattachée au CHS Albert Bousquet.

*** 6 lits de soins de suites et de rééducation à Bourail.

- Centre mère et enfant à Poindimié et à Koumac



2017

II.1.2.1. Les structures provinciales

◆ Offre

Cf. carte en page 2 de couverture.

a) Les circonscriptions médico-sociales (ou centres médico-sociaux)

Gérées par les Directions Provinciales des Affaires Sanitaires et Sociales, elles sont au nombre de 30 :

- 5 dans la Province des Iles Loyauté :
 - Lifou : Chépénéhé, Wé,
 - Maré : La Roche, Tadine,
 - Ouvéa : Ouloup.
- 15 dans la Province Nord :
 - Côte Ouest : Belep, Kaala-Gomen, Koné, Poum, Poya-Népoui, Voh,
 - Côte Est : Canala, Hienghène, Houaïlou, Kouaoua, Ouégoa, Poindimié, Ponérihouen, Pouébo, Touho.
- 10 dans la Province Sud :
 - Mont-Dore (Boulari), Bourail, Dumbéa, Ile des Pins, Kaméré, La Foa, Païta, Saint Quentin, Thio, Yaté.

b) Les centres médicaux de Nouméa

Ils sont gérés par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale de la province Sud :

- le Centre Médical Polyvalent (ESPAS-CMP),
- le Centre de Protection Maternelle et Infantile,
- le Centre Médico-Scolaire,
- le Centre de Conseil Familial.

◆ Activité 2017

Pour ces structures provinciales, les activités en matière de :

- protection maternelle et infantile,
 - surveillance de la grossesse,
 - suivi et vaccinations des enfants,
- sont présentées dans le chapitre "Populations spécifiques".

a) Les circonscriptions médico-sociales

En plus de l'activité spécifique liée à **la femme et à l'enfant**, les circonscriptions médico-sociales de l'intérieur et des Iles assurent :

- la médecine de soins : visites médicales, soins infirmiers,
- la prévention : visites scolaires, vaccination,
- les visites d'aptitude et certificats médicaux (sport, travail...),
- les évacuations sanitaires vers les centres hospitaliers,
- l'éducation sanitaire, la promotion de la santé, le contrôle d'hygiène, pour certains centres :

- des hospitalisations,
- une activité de radiologie,
- une activité dentaire.

b) Le Centre Médical Polyvalent de Nouméa (DPASS SUD) : ESPAS-CMP

Ses missions

Cette structure est le centre de référence de la province Sud pour :

▪ la tuberculose:

- formation des personnels de santé, coordination des enquêtes et des suivis des traitements dans la province Sud, réalisation des suivis de traitement et des enquêtes à Nouméa et dans le Grand Nouméa, tenue du fichier provincial, études et recherche / action);

▪ les infections sexuellement transmissibles (IST):

- dépistage et soins des IST, prévention primaire, formation des personnels de santé à l'approche syndromique;

▪ le virus de l'immunodéficience humaine (VIH):

- Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) et soins aux personnes vivant avec le VIH, ainsi que les formations counseling VIH.

▪ la médecine générale :

- l'ESPAS-CMP assure des consultations de MG pour les personnes AMG Sud et/ou sans couverture sociale.

Le service participe également aux programmes territoriaux de santé publique dans ses domaines de compétences, élaboration des programmes, évaluations, formations, études.

Son personnel

ESPAS dispose de:

- 3 médecins,
- 5 infirmières,
- 2 éducatrices,
- 2 secrétaires,
- 1 femme de service,
- 3 vacations de psychologue.

c) Le Centre de Protection Maternelle et Infantile de Nouméa : PMI

La structure principale est située depuis le 13 août 2007 sur le site de Montravel, 145 rue Jacques Iékaué, avec trois centres délocalisés créés en dehors du centre ville :

- le centre médico-social de Kaméré, créé en septembre 1994,
- le centre de prévention et de l'action sanitaire de Saint-Quentin créé en novembre 1998,
- le pôle de Services Publics de Rivière Salée.

Ses missions

La PMI a pour objectif d'assurer le suivi des femmes enceintes, des enfants de la naissance à 6 ans inclus et la promotion de la contraception. Ce suivi est essentiellement préventif afin d'éviter la survenue de pathologies ou de dépister celles-ci à un stade précoce permettant une prise en charge adaptée et d'éviter des complications (prévention secondaire).

Son personnel

La PMI dispose d'un personnel multidisciplinaire avec, à temps plein :

- 2 médecins (1 en protection infantile, 1 en protection maternelle),
- 1 sage-femme,
- 5 puéricultrices,
- 1 infirmière diplômée d'état en protection maternelle,
- 1 assistante médicale,
- 2 agents d'accueil.

La PMI dispose également d'un médecin à mi-temps et de 2 agents vacataires: 1 diététicienne et 1 psychologue.

d) Le Centre de Conseil Familial de Nouméa: CCF

Ses missions

Le CCF existe depuis 2006 sur le site de Montravel. Il poursuit la mission existant depuis sa création en 1992 de prévention des grossesses non désirées par une activité de planning familial : contraception, accompagnement dans les procédures d'IVG, réalisation des IVG médicamenteuses depuis 2013, entretiens pré-IVG.

Les consultations médicales et la délivrance de la contraception, selon une liste de produits commune à tous les CMS DPASS Sud, sont gratuites.

Cette activité se prolonge par des actions de prévention : séances d'informations collectives adressées à un public scolaire principalement.

Cette mission principale se complète d'une mission de soutien au système familial en proposant des consultations psychologiques et des consultations juridiques (droit de la famille).

En interne, à la DPASS, le CCF est référent pour le thème contraception-IVG.

Le CCF a été délégué depuis 2007 de sa mission de prise en charge des violences conjugales au profit du Relais de la province Sud.

Son personnel

A cet effet, l'équipe du Centre de Conseil Familial, est composée de :

- 2 médecins dont un à mi-temps,
- 1 assistante de service social,

- 1 juriste,
- 1 psychologue,
- 2 secrétaires médicales.

e) Le Centre Médico-Scolaire de Nouméa : CMS

Service de médecine préventive en milieu scolaire, le centre médico-scolaire a déménagé à Montravel depuis décembre 2006 et est situé 19 rue des frères Charpentiers.

Ses missions

Le service agit dans le cadre des priorités provinciales. Il surveille la santé des enfants dans les écoles maternelles, élémentaires publiques et privées, les élèves scolarisés en SEGPA et ULIS dans le secondaire, les enfants de l'ACH, l'IME et les étudiants de l'UNC (par convention).

En outre, il s'implique dans trois missions principales afin de contribuer à la réussite scolaire pour tous, en permettant toute sorte d'adaptation à l'école:

- lutte contre l'échec scolaire et pour l'intégration,
- promotion de la santé,
- développement de partenariats avec les acteurs à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

A ce titre, il demeure important d'impliquer les parents et les enseignants autour de projets communs et individualisés.

Le service a été chargé également :

- du service orthophonique.
- du service orthoptique.
- de l'examen systématique de tous les enfants placés en foyer ou famille d'accueil.

Son personnel

En 2017 le service comprend 4 équipes responsables chacune d'un secteur géographique donné :

- 2 équipes sont composées d'un médecin et de deux infirmiers.
- 2 autres équipes sont composées d'un médecin, d'une infirmière et d'une puéricultrice.

S'ajoutent, 2 secrétaires, 5 orthophonistes et 1 diététicienne. S'ajoutent, 2 secrétaires, 5 orthophonistes, 2 orthoptistes et 1 diététicienne. Ces équipes travaillent à effectif constant depuis la création du service et cela malgré l'augmentation importante de la démographie scolaire.

II.1.2.2. Les structures parapubliques

◆ La Mutuelle du Nickel

Pour l'ensemble des salariés de la métallurgie, de la mine, de l'énergie et des activités annexes, elle gère :

- le Centre Médical de Doniambo, à Nouméa, où exercent 2 ophtalmologistes et 3 chirurgiens dentistes (dont 2 temps plein et un temps partiel), 1 médecin généraliste,
 - deux centres d'optiques, un au Quartier Latin et un à Doniambo, où exercent 3 opticiens lunetiers,
 - et deux cabinets dentaires, situés à Thio et à Kouaoua, un dentiste partage son activité sur les deux centres.

En moyenne, par an :

- 170 000 dossiers de maladie sont traités,
- 17 500 consultations d'ophtalmologie sont effectuées,
- 12 500 patients sont soignés dans les cabinets dentaires,
- et près de 13 000 équipements d'optique sont délivrés.

◆ La Mutuelle des fonctionnaires

160 salariés répartis sur les 3 provinces dont la liste des professionnels de santé détaillée est la suivante :

- à Nouméa : 2 médecin, 6 dentistes, 2 masseur-kinésithérapeutes, 2 pharmaciens
- à Boulari (Mont-Dore) : 1 médecin, 3 dentistes,
- à Bourail : 1 dentiste,
- à Koné : 1 dentiste, 1 pharmacien.

Près de 76 000 personnes protégées (au 1er novembre 2018)

Première mutuelle de Nouvelle-Calédonie en nombre de bénéficiaires,

Près de 3,6 milliards XPF de prestations versées par an

Première mutuelle de Nouvelle-Calédonie en montants remboursés par bénéficiaire,

Une trentaine de services mutualistes accessibles sur tout le territoire

Premier réseau de services mutualistes de Nouvelle-Calédonie.

◆ La C.A.F.A.T.

La CAFAT dispose depuis fin 2016 d'un seul centre médico-social situé à Nouméa. Le centre de soins de Rivière-Salée ayant fermé ses portes, le bâtiment a depuis été détruit avant que ne débute une phase de reconstruction d'un nouvel édifice.

Le centre médico-social du Receiving comprend :

- des médecins généralistes et spécialistes (dentistes, ophtalmologiste, cardiologue, ORL),
- un service dentaire (prévention, soins, prothèses mobiles),

- un service d'imagerie médicale (radiologie conventionnelle, mammographie numérique, panoramique dentaire numérique),
- un service d'échographie,
- une salle de soins infirmiers,
- un laboratoire d'analyses médicales.

Personnels de santé	Receiving	Equivalence Temps plein des effectifs
Médecins généralistes	7	5,8
Médecins spécialistes*	3	0,64
Chirurgiens dentistes	4	3
Pharmaciens	1	1
Techniciens de laboratoire	3	3
Radiologues	2	1
Manipulateurs radio	2	2
Infirmiers Diplômés d'Etat	2	2
Assistants dentaires	3	3
Administration	3	2,9
Secrétaires médicales	9	9

* ORL, Cardiologie, Ophtalmologie - vacataires

II.1.2.3. Le Service de Santé des Armées

La Direction Interarmées du Service de Santé (DIASS) en Nouvelle-Calédonie dispose de plusieurs structures de soins :

- le centre de consultations interarmées (C.M.I.A.), à la Pointe de l'Artillerie, qui regroupe tous les services médicaux des différentes unités implantées sur Nouméa (Terre, Air, Marine et Gendarmerie),
- le service médical du régiment d'infanterie de marine du Pacifique, située à Plum ;
- le service médical de la base aéronavale de Tontouta ;
- le service médical groupement du service militaire adapté (GSMA) de Koumac.

Les ressortissants de la Défense et leur famille peuvent consulter les médecins du centre qui assurent uniquement les soins externes. 10 000 consultations, en moyenne, sont effectuées chaque année.

Infirmeries	Lits	Personnel	
		Médecins	Infirmiers
Centre médical Inter Armées de NC (Nouméa)	12	3	4
Antenne médicale de Plum (Rimap NC)	7	2	4
Antenne médicale de Tontouta (Base aérienne 186)	4	1	2
Centre médical du RSMA (Koumac)	0	1	1
Total	23	7	12

Le service de santé des armées au 31 décembre 2017



**Direction des Affaires Sanitaires et Sociales
de la Nouvelle-Calédonie**
Service de santé publique
Tél : 24 37 00 / Fax : 24 37 14
Email : dass@gouv.nc
Site web : www.dass.gouv.nc